|  |
| --- |
| **Bureau des radiocommunications (BR)** |
| Circulaire administrative**CACE/692** | Le 3 octobre 2014 |
|  |
|  |
| **Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications et aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 4 des radiocommunications** |
|  |
|  |
| Sujet: | **Commission d'études 4 des radiocommunications (Services par satellite)****– Adoption d'une nouvelle Recommandation UIT-R et d'une Recommandation UIT-R révisée et leur approbation simultanée par correspondance, conformément au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-6 (Procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance)****– Suppression de cinq Recommandations UIT-R** |
|  |
|  |
|  |

Dans la Circulaire administrative CACE/684 datée du 29 juillet 2014, un projet de nouvelle Recommandation UIT-R et un projet de Recommandation UIT-R révisée ont été soumis pour adoption et approbation simultanées par correspondance (PAAS), conformément à la procédure prévue dans la Résolution UIT‑R 1-6 (§ 10.3). De plus, la Commission d'études a proposé la suppression de cinq Recommandations UIT-R.

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites au 29 septembre 2014.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe 1 de la présente Circulaire leurs titres ainsi que les numéros qui leur ont été attribués. L'Annexe 2 contient la liste des Recommandations supprimées.

François Rancy
Directeur

**Annexes**: 2

**Distribution:**

– Administrations des Etats Membres de l'UIT et Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux de la Commission d'études 4 des radiocommunications

– Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 4 des radiocommunications

– Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

– Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence

– Membres du Comité du Règlement des radiocommunications

– Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe 1

Titres des Recommandations UIT-R approuvées

Recommandation UIT-R S.2062-0 Doc. 4/67(Rév.1)

****Système d'identification des porteuses pour les transmissions à modulation numérique de stations terriennes du service fixe par satellite utilisées occasionnellement, dans le cas de réseaux à satellite géostationnaire
dans les bandes des 4/6 et 11-12/13/14 GHz du SFS****

Recommandation UIT-R M.1478-3 Doc. 4/64(Rév.1)

Critères de protection applicables aux instruments de recherche et de sauvetage Cospas-Sarsat dans la bande 406-406,1 MHz

Annexe 2

Liste des Recommandations UIT-R supprimées

|  |  |
| --- | --- |
| RecommandationUIT-R | Titre |
| S.352-4 | Circuit fictif de référence pour les systèmes utilisant la transmission analogique dans le service fixe par satellite |
| S.353-8 | Puissance de bruit admissible dans le circuit fictif de référence pour la téléphonie à multiplexage par répartition en fréquence dans le service fixe par satellite |
| S.464-2 | Caractéristiques de préaccentuation pour les systèmes à modulation de fréquence pour la téléphonie à multiplexage par répartition en fréquence dans le service fixe par satellite |
| S.481-2 | Mesures de bruit en cours de trafic pour les systèmes du service fixe par satellite pour la téléphonie à multiplexage par répartition en fréquence |
| S.482-2 | Mesure de la qualité à l'aide d'un signal à spectre continu uniforme, pour les systèmes qui utilisent la téléphonie à multiplexage par répartition en fréquence dans le service fixe par satellite |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_